



INTERPELLATION

Auteur Marie-Josée Reuse et Florian Chappot, PS/GC et David Guglielmina, Les Vert.e.s
Objet Accords avec Christian Constantin pour l'expropriation dans la zone commerciale de Riddes
Date 11/02/2025
Numéro 2025.02.039

Dans l'article du journal Le Temps du 13 décembre 2024, il est fait mention d'un montant de 7 millions qui serait réclamé par Christian Constantin au canton. En effet, le canton a du exproprier du terrain pour construire la nouvelle route et les ronds points qui desservent la nouvelle zone commerciale de Riddes.

Retour en arrière de plus de 20 ans, Christian Constantin achète les terrains à un prix entre 90 et 100.- le m2. la population de Riddes accepte un changement en zone commerciale, car il promet un stade de foot et des cinémas qui ne verront jamais le jour.

Depuis les géants Hornbach, Ikea et Mac Do se sont installés, ce qui a donné une énorme plus value aux terrains. Le canton doit donc modifier la route et créer 2 ronds points pour absorber le trafic.

Le canton a du exproprier des terrains de Christian Constantin , pas en zone à bâtir pour la plupart, pour construire ces routes.

Conclusion

Comme il est réclamé 7 millions au canton, nous aimerions avoir des réponses aux questions suivantes, pour éviter que cela ne se reproduise dans d'autres zones similaires en développement:

Pourquoi aucun accord préalable n'a-t-il été signé lors du changement de zone pour régler la question des accès ?

Quelle plus-value a été versée lors de cette transformation de la zone et de l'amélioration des accès par le propriétaire ?

Lors de l'expropriation, pourquoi le montant n'a-t-il pas été fixé par la commission d'expropriation ?

Si ce montant a été fixé, pourquoi les travaux ont-ils été effectués avant le délai de recours prévu ?